

ODEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	45 bis

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE Du 7 Octobre 2023

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 12

Votants : 19

Date de convocation :

27 Septembre 2023

Date d'affichage :

27 Septembre 2023

Le 7 Octobre 2023

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en séance exceptionnelle, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît-Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOSCHARD Frédéric, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné à Madame ALEXANDRE Valérie

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame LHOMME Louisette qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame BOUHOUR LOUEDEC Klervi

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle

Madame ZITO Josette

Madame BOULE Annie

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

OBJET : Annulation et remplacement de la Délibération n°45 suite erreur matérielle dans les membres présents

VOTE SUBVENTION CCAS DE 30000 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal octroi une subvention de 30000 € au CCAS de la Commune de le Plessis Belleville.

A noter que les crédits sont bien prévus au Budget Primitif de la Commune.

Fait et délibéré, le 7 Octobre 2023
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique SMAGUINE

